

Dimanche 18 juillet 2010

ENGAGEMENTS

VICHY

0720 199

4956 PRIX DES ARVERNES
(D.)

1.800 m Vendredi 9 juillet 2010 à 10 h 30

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2009 inclus, gagné une course B ni, cette année, trois courses (à réclamer excepté) ni, depuis le 1er avril 2010 inclus, gagné une course D. **Poids : 59 k.** Les chevaux n'ayant pas, cette année, en victoires et places, reçu 9.000 recevront 1 k.1/2 ; reçu 5.000, 3 k.

20 partants maximum

4955 PRIX FREDERIC DE LAGRANGE
(L.)

2.400 m

Epreuve de Sélection du Grand Prix Inter-Régional des 3 ans

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné une course de Groupe. **Poids : 57 k.** Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe porteront 1 k.1/2.

Versement à la poule des propriétaires : 170 à l'engagement ou 1.650 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

4954 PRIX DES MALAVAUZ
(Autres Que de Pur Sang)
(F.)

2.000 m

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant jamais reçu une allocation de 8.500. **Poids : 63 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 reçus. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 k.1/2.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 18 juillet 2010 (suite)

Vendredi 9 juillet 2010 à 10 h 30

4958 PRIX DE CLERMONT-FERRAND **2.400 m**
(B.)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2009 inclus, gagné une course de Groupe ni, cette année, gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, cette année, (handicaps de valeur totale inférieure à 25.000 exceptés) reçu une allocation de 12.000 ou plusieurs allocations de 10.000 ou gagné une course D porteront 1 k. 1/2 ; une allocation de 14.000 ou gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 3 k.

20 partants maximum

4957 PRIX DE MONTLUCON **1.600 m**

(A réclamer)

(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E, porteront 2 k. ; de plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

20 partants maximum

4961 PRIX TECHNI SPECTACLE **1.600 m**

(A réclamer)

(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

20 partants maximum

Dimanche 18 juillet 2010 (suite)**ENGAGEMENTS**

4959 PRIX JEAN ET PAUL REYMOND **2.400 m** **Vendredi 9 juillet 2010** à 10 h 30
(Handicap)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni été classés dans les cinq premiers d'une course support de paris hors hippodrome, ni reçu une allocation de 7.500.

La référence applicable dans ce handicap sera +33.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Dans cette épreuve, en cas d'élimination, il ne sera pas tenu compte des notions de Non Admis et d'Exclus (à l'exception des chevaux ayant couru dans les 8 jours).

20 partants maximum

Publication des poids, le mardi 13 juillet 9 h. 30

4960 PRIX DE LA CHAINE DES PUY **1.800 m**
(Handicap)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni été classés dans les cinq premiers d'une course support de paris hors hippodrome, ni reçu une allocation de 7.500.

La référence applicable dans ce handicap sera +32.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Dans cette épreuve, en cas d'élimination, il ne sera pas tenu compte des notions de Non Admis et d'Exclus (à l'exception des chevaux ayant couru dans les 8 jours).

20 partants maximum

Publication des poids, le mardi 13 juillet 9 h. 30

Forfaits :	Mercredi 14 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 15 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 15 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 16 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 16 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne

ENGAGEMENTS

Lundi 19 juillet 2010

VICHY

0720 200

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

Lundi 12 juillet 2010 à 10 h 30

4973 PRIX BURGOS **2.400 m**
(Handicap)
(B.)

Support d'événement

58 000

(27 260, 11 020, 8 120, 5 220, 3 190, 2 030, 1 160) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au Propriétaire, à l'Entraîneur, au Jockey et au Cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

20 partants maximum

Publication des poids, le mardi 13 juillet 9 h. 30

4971 PRIX DE CUSSET **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(D.)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, ayant couru et n'ayant pas gagné trois courses (à réclamer excepté), ni gagné une course D. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant pas reçu 9.000, en victoires et places, recevront 1 k.1/2 ; reçu 5.000, 3 k.

20 partants maximum

4970 PRIX OMBRETTE **1.400 m**
(Femelles)
(D.)

Réservée F.E.E.

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, ayant couru et n'ayant pas gagné trois courses (à réclamer excepté), ni gagné une course D. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant pas reçu 9.000, en victoires et places, recevront 1 k.1/2 ; reçu 5.000, 3 k.

20 partants maximum

Lundi 19 juillet 2010 (suite)

ENGAGEMENTS

4972 PRIX DE MONTMARSAULT **1.600 m** **Lundi 12 juillet 2010** à 10 h 30
(A réclamer)
(G.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

20 partants maximum

4974 PRIX DE SOUVIGNY **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, ni reçu une allocation de 8.500, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 19.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le mardi 13 juillet 9 h. 30

4975 PRIX HUBERT DE CATHEU **2.400 m**
(Femmes-Jockeys)
(D.)

19 000

(9 500, 3 800, 2 850, 1 900, 950) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2009 inclus, été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, et n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en victoires et places. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 en 2009.

Pour Femmes titulaires d'une autorisation de monter professionnelle.

Les décharges de l'Article 104 du Code des Courses au Galop, prévues pour les Apprentis et Jeunes Jockeys, sont applicables dans ce prix.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 19 juillet 2010 (suite)

Lundi 12 juillet 2010 à 10 h 30

4976 PRIX DE GERGOVIE **2.400 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, ni reçu une allocation de 8.500, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 19.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicap aura attribué une valeur égale ou inférieure à 27 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°4974

4977 PRIX DE CHARROUX **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

20 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 14 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 15 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 15 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 16 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 16 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne

Mardi 20 juillet 2010

ENGAGEMENTS

VICHY

0720 201

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

4983 PRIX DE LA VILLE DE VICHY **3.000 m** **Lundi 12 juillet 2010** à 10 h 30
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

48 000

(22 560, 9 120, 6 720, 4 320, 2 640, 1 680, 960) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au Propriétaire, à l'Entraîneur, au Jockey et au Cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

Arrivée 2ème Poteau.

20 partants maximum

Publication des poids, le mardi 13 juillet 9 h. 30

4979 PRIX DE LA MINARDIERE **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(F.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, nés et élevés en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.**

20 partants maximum

4978 PRIX DE BELLERIVE **1.400 m**
(Femelles)
(F.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, nées et élevées en France, n'ayant jamais gagné. **Poids : 57 k.**

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 20 juillet 2010 (suite)

Lundi 12 juillet 2010 à 10 h 30

4981 PRIX LOUIS CAMBRELENG **2.400 m**
(Femelles)
(F.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné et étant, soit nées et élevées en France, soit issues d'étalons ayant fait la monte en France en 2006, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 21.000. **Poids : 57 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

20 partants maximum

4982 PRIX DE CHATELDON **2.400 m**
(A réclamer)
(G.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

20 partants maximum

4980 PRIX D'ABREST **2.400 m**
(Mâles et Hongres)
(F.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné et étant, soit nés et élevés en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France en 2006, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 21.000. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

20 partants maximum

4984 PRIX DE L'ALLIER **3.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)

Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Arrivée 2ème Poteau.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°4983

Mardi 20 juillet 2010 (suite)

ENGAGEMENTS

4985 PRIX DE SAINT FELIX
(Handicap)
(G.)

1.400 m Lundi 12 juillet 2010 à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, lors de l'une de leurs cinq dernières courses, ni été classés dans les cinq premiers d'une course support de paris hors hippodrome, ni reçu une allocation de 7.500.

La référence applicable dans ce handicap sera +31.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Dans cette épreuve, en cas d'élimination, il ne sera pas tenu compte des notions de Non Admis et d'Exclus (à l'exception des chevaux ayant couru dans les 8 jours).

20 partants maximum

Publication des poids, le mardi 13 juillet 9 h. 30

Forfaits :	Jeudi 15 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 16 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 16 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 17 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 17 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne

VICHY

0720 202

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

Mardi 13 juillet 2010 à 10 h 30

4994 PRIX DES REVES D'OR - JACQUES BOUCHARA **1.000 m**

(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une Listed Race ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe. **Poids : 57 k**

Versement à la poule des propriétaires : 170 à l'engagement ou 1.650 à l'engagement supplémentaire.

Ligne Droite 2e Poteau 20 partants maximum

4995 PRIX VULCANIA **1.400 m**

(A réclamer)

(F.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 17.000, 21.000 ou 25.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 21.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 25.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant reçu, une allocation de 10.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

20 partants maximum

Mercredi 7 juillet 2010 à 10 h 30

4996 GRAND PRIX DE VICHY-AUVERGNE 6EME ETAPE DU DEFI DU GALOP **2.000 m**

(Groupe III)

80 000

(40 000, 16 000, 12 000, 8 000, 4 000) - dont France Galop : 76 000

6ème ETAPE DU DEFI DU GALOP

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**. **Poids : 3 ans, 53 k.1/2 ; 4 ans et au-dessus, 58 k**. Le gagnant, cette année, d'une course du Groupe III portera 2 k. ; d'une course du Groupe II, 3 k. ; d'une course du Groupe I, 4 k.

La course sera précédée d'un défilé.

Versement à la poule des propriétaires : 600 à l'engagement ou 4.800 à l'engagement le 17 juillet.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant.

20 partants maximum

4997 PRIX DES COURSES INTERNATIONALES DE BADEN BADEN
(Handicap de catégorie divisé)
(F.)
Première épreuve **2.000 m** Mardi 13 juillet 2010 à 10 h 30

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné un handicap F.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 15 juillet 9 h. 30

4998 PRIX DE L'UNION DES AQPS DU CENTRE EST
(Autres Que de Pur Sang)
(D.) **2.400 m**

25 000

(12 500, 5 000, 3 750, 2 500, 1 250) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France. **Poids : 62 k.**
Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 4.000 reçus cette année et par 8.000 reçus en 2009.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2009 inclus.

20 partants maximum

4999 PRIX ALETTI PALACE HOTEL
(Handicap de catégorie divisé)
(G.) **2.000 m**
Deuxième épreuve

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné un handicap F.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 33 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum
Engagements dans la course n°4997

ENGAGEMENTS

Mercredi 21 juillet 2010 (suite)

Mardi 13 juillet 2010 à 10 h 30

5000 PRIX SOFITEL VICHY LES CELESTINS **1.600 m**
(A réclamer)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**,
mis à réclamer pour 13.000, 17.000 ou 21.000. **Poids : 56 k.**
Les chevaux mis à réclamer pour 17.000 porteront 1 k.1/2 ;
pour 21.000, 3 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le
1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 8.000 ou gagné
une course D porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000
ou gagné plusieurs courses D, 4 k.
20 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 16 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 17 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 17 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 19 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 19 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne

Jeudi 22 juillet 2010

ENGAGEMENTS

VICHY

0720 203

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

5018 PRIX DE TOURY LURCY **2.000 m Jeudi 15 juillet 2010 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(D.)
Première épreuve

Support d'événement

48 000

(22 560, 9 120, 6 720, 4 320, 2 640, 1 680, 960) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

Un souvenir sera offert au Propriétaire, à l'Entraîneur, au Jockey et au Cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

20 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 juillet 9 h. 30

5013 PRIX DU BRIANDET **2.000 m**
(Femelles)
(F.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

20 partants maximum

5015 PRIX DU GOLF DU SPORTING **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(F.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Jeudi 22 juillet 2010 (suite)

Jeudi 15 juillet 2010 à 10 h 30

5014 PRIX DE COMBRONDE **2.000 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)
(G.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 55 k**. Les poulains mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2; pour 16.000, 3 k. En outre, les poulains ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

20 partants maximum

5016 PRIX DES HARAS NATIONAUX **2.400 m**
(A réclamer - Jeunes Jockeys et Apprentis)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 9.000 ou 12.000. **Poids : 56 k**. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E, porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses sont applicables dans ce prix.

20 partants maximum

5017 PRIX JACQUES DE BREMOND **1.600 m**
(L.)

52 000

(26 000, 10 400, 7 800, 5 200, 2 600) - dont France Galop : 48 000

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er août 2009 inclus, gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k**. Les chevaux ayant, cette année, gagné une Listed Race ou été classés 2ème ou 3ème d'une course de Groupe porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 170 à l'engagement ou 1.560 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

Jeudi 22 juillet 2010 (suite)

ENGAGEMENTS

5019 PRIX DE CHAMALIERES **1.600 m Jeudi 15 juillet 2010 à 10 h 30**
(Handicap de catégorie)
(E.)

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 9.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 29 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 16 juillet 9 h. 30

5020 PRIX DU VERNET **2.000 m**
(Handicap divisé)
(D.)

Deuxième épreuve

23 000

(11 500, 4 600, 3 450, 2 300, 1 150) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, ayant couru cette année.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5018

Forfaits :	Samedi 17 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 19 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 19 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 20 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 20 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne

VICHY

0720 204

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

Jeudi 15 juillet 2010 à 10 h 30

5021 PRIX DE L'AFIG **1.400 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)
(G.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop. Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 55 k**. Les poulains mis à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

20 partants maximum

5022 PRIX DE SAINT-YORRE **2.400 m**
(D.)

Epreuve de Sélection du Grand Prix Inter-Régional des 3 ans

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet de l'année dernière inclus, gagné une course B ni, cette année, (à réclamer excepté) gagné trois courses ni, depuis le 1er avril de cette année inclus, gagné une course D. **Poids : 59 k**. Les chevaux n'ayant pas, en victoires et places cette année, reçu 9.000 recevront 1 k.1/2 ; reçu 5.000, 3 k.

20 partants maximum

5023 PRIX DU PARC DES SOURCES **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 9.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le samedi 17 juillet 9 h. 30

Vendredi 23 juillet 2010 (suite)**ENGAGEMENTS**

5024 PRIX DE MOLLES **2.000 m Jeudi 15 juillet 2010 à 10 h 30**
(A réclamer - Femelles)
(G.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **3 ans**, mises à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 55 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2 ; pour 16.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

20 partants maximum

5025 PRIX MUNET **1.000 m**
(Gentlemen-riders)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2009 inclus, été classés dans les trois premiers d'une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er mars 2010 inclus, ni reçu une allocation de 9.500, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 23.000. **Poids : 3 ans, 64 k. ; 4 ans et au-dessus, 66 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2009 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 9.000, 3 k. ; une allocation de 11.000 ou gagné une course D, 4 k.1/2.

Pour Gentlemen-Riders ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

Ligne Droite 2e Poteau 20 partants maximum

5026 PRIX REINE DES VILLES D'EAUX **2.000 m**
(Cavalières)
(D.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er juillet 2009 inclus, été classés dans les trois premiers d'une Listed Race et n'ayant, depuis le 1er mars 2010 inclus, ni reçu une allocation de 9.500, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 23.000. **Poids : 59 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre 2009 inclus, reçu une allocation de 7.500 porteront 1 k.1/2 ; une allocation de 9.000, 3 k. ; une allocation de 11.000 ou gagné une course D, 4 k.1/2.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné 10 courses recevront 2 k.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Vendredi 23 juillet 2010 (suite)

Jeudi 15 juillet 2010 à 10 h 30

5027 PRIX DU PALAIS DES CONGRES **2.400 m**
 OPERA
 (A réclamer)
 (G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.**
 Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 7.000 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

20 partants maximum

5028 PRIX DU PARC DE L'ALLIER **1.600 m**
 (Handicap de catégorie divisé)
 (E.)

Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
 Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, lors de l'une de leurs quatre dernières courses, reçu une allocation de 9.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5023

Forfaits :	Lundi 19 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 20 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 20 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 21 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 21 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne

Samedi 24 juillet 2010

ENGAGEMENTS

VICHY

0720 205

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

5032 PRIX DE LA ROTONDE DU LAC **1.400 m** Vendredi 16 juillet 2010 à 10 h 30
(A réclamer - Femelles)
(G.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 10.000, 13.000 ou 16.000. **Poids : 55 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 13.000 porteront 1 k.1/2; pour 16.000, 3 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 8.000, 4 k.

20 partants maximum

5033 PRIX MADAME JEAN COUTURIE **2.000 m**
(Femelles)
(L.)

Epreuve de Sélection du
Grand Prix Inter-Régional des 3 ans

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant, cette année, gagné une Listed Race ou été classées 2ème ou 3ème d'une course de Groupe porteront 2 k.

Versement à la poule des propriétaires : 170 à l'engagement ou 1.650 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

5034 PRIX DE NERIS LES BAINS **1.600 m**
(F.)

21 000

(10 500, 4 200, 3 150, 2 100, 1 050) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Samedi 24 juillet 2010 (suite)

Vendredi 16 juillet 2010 à 10 h 30

5035 PRIX PAUL COUTURIER **1.600 m**
(Handicap de catégorie divisé)
(F.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné un handicap F.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le samedi 17 juillet 9 h. 30

5036 PRIX DE FOURCHAUD **2.400 m**
(Handicap de catégorie)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, ni gagné un handicap E ni été classés 2ème ou 3ème d'un handicap F.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapé aura attribué une valeur égale ou inférieure à 31 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le samedi 17 juillet 9 h. 30

5037 PRIX YVES PARENTI **1.600 m**
(D.)

22 000

(11 000, 4 400, 3 300, 2 200, 1 100) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2009 inclus, gagné une course de Groupe ni, depuis le 1er juillet 2009 inclus, reçu une allocation de 14.000, ni été classés dans les trois premiers d'une Listed Race, et n'ayant pas, cette année, ni gagné une course B, ni reçu 15.000 en victoires et places. **Poids : 56 k.** Surcharges accumulées en victoires et places cette année : 1 k. par 3.000 reçus. En outre, tout gagnant d'une course D, cette année, portera 2 k.

20 partants maximum

Samedi 24 juillet 2010 (suite)**ENGAGEMENTS**

5038 CRITERIUM D'AUVERGNE DES ANGLO-ARABES (Anglo-arabes) (D.) **2.400 m** **Vendredi 16 juillet 2010** à 10 h 30

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dont France Galop : 14 000
International - Classe B

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, inscrits au Stud-Book anglo-arabes de leur pays d'origine, comptant au moins 12,5 % de sang arabe. Ceux comptant moins de 25 % de sang arabe ne devront pas avoir reçu 25.000 en victoires et places. **Poids : 62 k.** Les chevaux comptant moins de 25 % de sang arabe porteront 5 k. ; ceux comptant 25 % ou plus de ce sang et n'ayant pas reçu, en victoires et places, 80.000 recevront 1 k. ; pas reçu 60.000, 2 k. ; pas reçu 40.000, 3 k. ; pas reçu 20.000, 4 k

Les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places, cette année, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues en victoires et places cette année.

Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.

20 partants maximum

5039 PRIX DE CHOUVIGNY (Handicap de catégorie divisé) (G.) **1.600 m**

Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné un handicap F.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 34 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5035

Forfaits :	Mardi 20 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mercredi 21 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mercredi 21 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Jeudi 22 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Jeudi 22 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne

VICHY

0720 210

11 h 45

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

Mercredi 21 juillet 2010 à 10 h 30

5102 PRIX DE JALIGNY **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000, porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 6.500, porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

20 partants maximum

5103 PRIX DES JOUVENCEAUX ET DES **1.400 m**
JOUVENCELLES
(L.)

55 000

(27 500, 11 000, 8 250, 5 500, 2 750) - dont France Galop : 51 000

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant pas gagné une Listed Race. **Poids : 58 k.**

Versement à la poule des propriétaires : 170 à l'engagement ou 1.650 à l'engagement supplémentaire.

20 partants maximum

5104 PRIX PROFESSEUR EBELY **2.000 m**
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 900, 360, 270, 180, 90.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné de course E ni, cette année, gagné une course F.

Poids : 56 k. Les chevaux ayant gagné une course F ou, cette année, reçu une allocation de 5.500 (à réclamer excepté) porteront 2 k.

20 partants maximum

5105 PRIX DE DURTOL
(A réclamer)
(G.)

2.000 m Mercredi 21 juillet 2010 à 10 h 30

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au dessus**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000.
Poids : 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 12.000, porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

20 partants maximum

5106 PRIX CHARLES GIRAUDON
(Handicap de catégorie divisé)
(E.)
Première épreuve

2.000 m

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus année, reçu une allocation de 12.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 22 juillet 9 h. 30

5107 PRIX D'HAUTERIVE
(Handicap de catégorie divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

2.000 m

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus année, reçu une allocation de 12.500.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 28 k.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5106

ENGAGEMENTS

Jeudi 29 juillet 2010 (suite)

Mercredi 21 juillet 2010 à 10 h 30

5109 PRIX DE SAINT-MENOUX **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er février 2010 inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

20 partants maximum

5108 PRIX DE HERISSON **2.600 m**
(Autres Que de Pur Sang)
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas reçu une allocation de 5.500. **Poids : 64 k.** Surcharges accumulées en victoires et places : 1 k. par 3.500 reçus.

20 partants maximum

Forfaits :	Samedi 24 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 26 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 26 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 27 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 27 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne

Mercredi 4 août 2010

ENGAGEMENTS

VICHY

semi-nocturne

0720 216

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

5190 PRIX DU MAJESTIC **2.400 m** Mardi 27 juillet 2010 à 10 h 30
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

20 partants maximum

5191 PRIX DE BILLOM **1.400 m**
(Femelles)
(G.)

Réservée F.E.E.

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant pas couru recevront 2 k.

20 partants maximum

5192 PRIX DU PUY DE DOME **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce handicap sera de + 27. La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 29 juillet 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 4 août 2010 (suite)

Mardi 27 juillet 2010 à 10 h 30

5193 PRIX MAURICE DE NEXON **2.400 m**
(B.)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er janvier 2009 inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe et n'ayant, cette année, pas gagné une Listed Race. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, (à réclamer et handicaps exceptés), reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k.; une allocation de 10.000 ou gagné une course D, 2 k., une allocation de 12.000 ou gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 3 k., gagné une Listed Race, 4 k.

20 partants maximum

5194 PRIX DU PUY DE SANCY **1.600 m**
(Handicap divisé)

(E.)

Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5192

3996 PRIX MARC BOUDOT **5.000 m**
(Cross-Country)

Epreuve comptant pour le Championnat
de France de Cross-Country

44 000

(21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.

18 partants maximum

3997 PRIX DE BOURBON-BUSSET **3.900 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.
Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, reçu, 18.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000.

16 partants maximum

Mercredi 4 août 2010 (suite)**ENGAGEMENTS****3998** PRIX DE CERCY LA TOUR
(Haies)**3.900 m** **Mardi 27 juillet 2010** à 10 h 30**20 000**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, été classés 1er ou 2ème d'une course de haies d'une dotation totale de 20.000. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 30 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 31 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 31 Juillet 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 2 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 2 Aout 2010	10 h 30 Boulogne

VICHY

0720 218

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

Jeudi 29 juillet 2010 à 10 h 30

5203 PRIX TRIPOLETTE **1.400 m**
(Mâles et Hongres)
(G.)

Réservée F.E.E.

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné.**Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

20 partants maximum

5201 PRIX DE PIONSAT **1.400 m**
(A réclamer - Mâles et Hongres)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 55 k.** Les poulains mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les poulains ayant reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

20 partants maximum

5202 PRIX DE SAINT-GERMAIN DES
FOSES **1.400 m**
(A réclamer - Femelles)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, mises à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 55 k.** Les pouliches mises à réclamer pour 16.000 porteront 2 k. En outre, les pouliches ayant reçu une allocation de 6.500 porteront 1 k.1/2 ; plusieurs allocations de 6.500, 3 k.

20 partants maximum

Vendredi 6 août 2010 (suite)

ENGAGEMENTS

5204 PRIX DE COUZON
(A réclamer)
(G.)

2.000 m Jeudi 29 juillet 2010 à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars 2010 inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

20 partants maximum

5205 PRIX GUSTAVE EIFFEL
(Handicap divisé)
(F.)
Première épreuve

2.000 m

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, été classés dans les trois premiers d'un handicap E.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le samedi 31 juillet 9 h. 30

5206 PRIX D'AURILLAC
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

2.000 m

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, été classés dans les trois premiers d'un handicap E.

Les poids de cette épreuve seront remontés à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5205

ENGAGEMENTS

Vendredi 6 août 2010 (suite)

Jeudi 29 juillet 2010 à 10 h 30

5207 PRIX DE LA MONTAGNE VERTE **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le samedi 31 juillet 9 h. 30

5208 PRIX DE PARAY LE MONIAL **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés à la déclaration des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5207

Forfaits :	Lundi 2 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 3 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 3 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 4 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 4 Aout 2010	10 h 30 Boulogne

Mercredi 11 août 2010

ENGAGEMENTS

VICHY

semi-nocturne

0720 223

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

5266 PRIX DE VOLVIC **1.400 m Mardi 3 août 2010 à 10 h 30**
(D.)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, ayant couru et n'ayant pas (à réclamer excepté) gagné trois courses, ni une course D. **Poids : 58 k**. Les chevaux n'ayant pas, en victoires et places, reçu 9.000 recevront 1 k.1/2 ; pas reçu 5.000, 3 k.

20 partants maximum

5267 PRIX DE BUSSET **2.400 m**
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 900, 360, 270, 180, 90.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course E ni cette année gagné une course F. **Poids : 56 k**. Les chevaux ayant gagné une course F ou cette année, reçu une allocation de 5.500 (à réclamer excepté) porteront 2 k.

20 partants maximum

5268 PRIX DE LA SOURCE LARDY **1.600 m**
(Handicap)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans** n'ayant pas, cette année, gagné un handicap E.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le jeudi 5 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Mercredi 11 août 2010 (suite)

Mardi 3 août 2010 à 10 h 30

5269 PRIX JURIETTI **1.800 m**
(B.)

30 000

(15 000, 6 000, 4 500, 3 000, 1 500) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans et au-dessus**, n'ayant pas été classés dans les trois premiers d'une course de Groupe depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. **Poids : 3 ans 54 k.; 4 ans et au dessus, 57 k.1/2.** Tout gagnant, cette année, d'une course D portera 1 k ; d'une course B, 2 k ;, d'une course A, 3 k ; d'une Listed race, 4 k.

20 partants maximum

5270 PRIX DU SARMON **1.400 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 7.000, 4 k.

20 partants maximum

5271 PRIX GABRIEL BRUN **1.000 m**
(Handicap)
(E.)

17 000

(8 500, 3 400, 2 550, 1 700, 850) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, ni reçu une allocation de 9.000, ni été classés 2ème ou 3ème d'une course d'une dotation totale de 23.000.

La référence applicable dans ce handicap sera +30.

La référence de cette épreuve sera remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Ligne Droite 2e Poteau 20 partants maximum
Publication des poids, le jeudi 5 août 9 h. 30

Mercredi 11 août 2010 (suite)**ENGAGEMENTS**

5272 PRIX DE CIERNAT
(A réclamer)
(G.)

1.600 m **Mardi 3 août 2010** à 10 h 30

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer
pour 8.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer
pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis
le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500
ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations
de 6.500 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.
20 partants maximum

Forfaits :	Vendredi 6 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Samedi 7 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Samedi 7 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Lundi 9 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Partants :	Lundi 9 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Lundi 9 Aout 2010	10 h 30 Boulogne

VICHY

0720 225

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

Jeudi 5 août 2010 à 10 h 30

5281 PRIX EDMOND MAUPOIL **2.000 m**
(Mâles et Hongres)
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 900, 360, 270, 180, 90.

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course E ni, cette année, gagné une course F. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant gagné une course F ou, depuis le 1er février de cette année inclus, reçu une allocation de 5.500 (à réclamer excepté) porteront 2 k.

20 partants maximum

5285 PRIX SERGE MAILLARD **2.000 m**
(Femelles)
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 10% : 900, 360, 270, 180, 90.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais gagné une course E ni, cette année, gagné une course F. **Poids : 56 k.** Les pouliches ayant gagné une course F ou, depuis le 1er février de cette année inclus, reçu une allocation de 5.500 (à réclamer excepté) porteront 2 k.

20 partants maximum

5282 PRIX DE MONTPENSIER **2.000 m**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

20 partants maximum

5283 PRIX DU GOLF **1.800 m Jeudi 5 août 2010 à 10 h 30**
(Cavalières)
(E.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 5.500. **Poids : 59 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er mars de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000 reçus.

Pour Cavalières ; celles n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

20 partants maximum

5284 PRIX DE SAINT-POURCAIN **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 12.500 depuis le 1er mars de cette année inclus.

La référence applicable dans ce handicap sera + 28.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le samedi 7 août 9 h. 30

5286 PRIX DE LA SIOULE **2.000 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu une allocation de 12.500 depuis le 1er mars de cette année inclus.

Les poids de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5284

ENGAGEMENTS

Vendredi 13 août 2010 (suite)

Jeudi 5 août 2010 à 10 h 30

5287 PRIX DE MOISSAT **2.600 m**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, nés et élevés en France, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.
20 partants maximum

Forfaits :	Lundi 9 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 10 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 10 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 11 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 11 Aout 2010	10 h 30 Boulogne

VICHY

semi-nocturne

0720 227

16 h 00

4047 PRIX BERNARD **4.300 m Vendredi 6 août 2010 à 10 h 30**
SAINTE-MARIE-PERRIN
(Cross-Country)

17 000

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, été classés 1er ou 2ème d'un steeple-chase d'une dotation totale de 18.000. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

18 partants maximum

5317 PRIX ANTOINE DE VAZELHES **2.400 m**
(CRITERIUM DU CENTRE)
(Autres Que de Pur Sang)
(D.)

28 000

(14 000, 5 600, 4 200, 2 800, 1 400) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, inscrits au Stud-Book autres que de Pur Sang, nés et élevés en France.
Poids : 63 k.

En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places.

A l'issue de cette épreuve, l'Association des A.Q.P.S. remettra un trophée au Propriétaire du cheval gagnant.

20 partants maximum

4048 PRIX DE BORT L'ETANG **3.900 m**
(Haies - A réclamer)

12 000

(5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.
Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. **Poids : 67 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 4 k.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Dimanche 15 août 2010 (suite)

Vendredi 6 août 2010 à 10 h 30

4049 PRIX RENE COUETIL 4.300 m

(Cross-Country)

15 000

(7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 6 ans n'ayant pas, reçu 11.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 5 ans, 65 k. 6 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

18 partants maximum

4050 PRIX D'HURIEL 3.500 m

(Haies)

17 000

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4051 PRIX MAURICE DE DAMPIERRE 3.500 m

(Haies - Femelles)

17 000

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop. Pour juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4052 PRIX GALOP ALLIER 3.900 m

(Haies - A réclamer)

12 000

(5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 67 k.** Les poulains et les pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k., 12.000, 4 k. En outre, les poulains et les pouliches, ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 4 k.

16 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 11 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 12 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 12 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 13 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 13 Aout 2010	10 h 30 Boulogne

Mardi 17 août 2010

ENGAGEMENTS

VICHY

0720 229

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

5339 PRIX DE LA GRANDE GRILLE **1.600 m** **Lundi 9 août 2010** à 10 h 30
(Femelles)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné et étant, soit nées et élevées en France, soit issues d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. **Poids : 58 k.** Les pouliches n'ayant jamais couru recevront 2 k.

20 partants maximum

5340 PRIX D'AGONGES **1.600 m**
(Mâles et Hongres)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **2 ans**, n'ayant jamais gagné, et étant soit nés et élevés en France, soit issus d'étalons ayant fait la monte en France l'année de leur conception, soit ayant couru en France dans une course à réclamer pour un prix inférieur à 23.000. **Poids : 58 k.** Les poulains n'ayant jamais couru recevront 2 k.

20 partants maximum

5341 PRIX DE RAVEL **1.800 m**
(A réclamer)
(G.)

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 12.000 ou 14.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500, 4 k.

20 partants maximum

ENGAGEMENTS

Mardi 17 août 2010 (suite)

Lundi 9 août 2010 à 10 h 30

5342 PRIX RENE ET JACQUES BEDEL **2.400 m**
(Handicap)
(F.)

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas gagné un handicap E, cette année.

La référence applicable dans ce handicap sera +25.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 11 août 9 h. 30

5343 PRIX DU BERON **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 11 août 9 h. 30

5344 PRIX DU JOLAN **1.600 m**
(Handicap divisé)
(E.)

Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si cinq chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5343

Mardi 17 août 2010 (suite)

ENGAGEMENTS

5345 PRIX CHARLES ET GEORGES DU BREIL - COUPE DES GENTLEMEN-RIDERS (Gentlemen-riders) (E.) **2.400 m** **Lundi 9 août 2010** à 10 h 30

14 000

(7 000, 2 800, 2 100, 1 400, 700) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas reçu, cette année une allocation de 8.000 (à réclamer et handicap d'une dotation totale inférieure à 25.000 excepté) **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus : 1 k. par 5.000

Pour Gentlemen-riders ; ceux n'ayant pas gagné 10 courses recevront 4 k.

20 partants maximum

Forfaits :	Jeudi 12 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Vendredi 13 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Vendredi 13 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Samedi 14 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Samedi 14 Aout 2010	10 h 30 Boulogne

VICHY

0720 232

Pour toutes les courses de la réunion, les règles de qualifications, d'éliminations, de priorités et de décharges pour les jeunes jockeys et apprentis sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

Jeudi 12 août 2010 à 10 h 30

5365 PRIX DE SEVIGNE **1.600 m**
(A réclamer)
(G.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, mis à réclamer pour 13.000 ou 16.000. **Poids : 56 k**. Tout gagnant portera 1 k.1/2 ; de plusieurs prix, 3 k. En outre, les chevaux mis à réclamer pour 16.000 porteront 2 k.

20 partants maximum

5366 PRIX DE LA BESBRE **1.600 m**
(F.)

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Primes F.E.E. + 15% : 1 350, 540, 405, 270, 135.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **2 ans**, n'ayant jamais gagné une course F. **Poids : 56 k**. Les chevaux ayant reçu une allocation de 5.500 (à réclamer excepté) porteront 2 k.

20 partants maximum

5367 PRIX DE ROYET **1.800 m**
(Handicap divisé)
(F.)
Première épreuve

20 000

(10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) - dotation France Galop.
Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné un handicap E.

La référence applicable dans ce handicap sera +26.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

20 partants maximum

Publication des poids, le samedi 14 août 9 h. 30

Vendredi 20 août 2010 (suite)**ENGAGEMENTS**

5368 PRIX DU PUY MARY **1.800 m Jeudi 12 août 2010 à 10 h 30**
(Handicap divisé)
(G.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, gagné un handicap E.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

20 partants maximum
Engagements dans la course n°5367

5369 PRIX JEAN GILLOIS **2.400 m**
(B.)

27 000

(13 500, 5 400, 4 050, 2 700, 1 350) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné une Listed Race ni, depuis le 1er août de l'année dernière inclus, été classés dans les quatre premiers d'une course de Groupe. **Poids : 56 k.** Les chevaux ayant, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, (à réclamer et handicap exceptés) reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k.; une allocation de 11.000 ou plusieurs allocations de 8.000 ou gagné une course D, 2 k. ; une allocation de 12.000 ou plusieurs allocations de 10.000 ou gagné une course B ou été classés 2ème ou 3ème d'une Listed Race, 3 k. ; une Listed Race, 4 k.

20 partants maximum

5370 PRIX VALERY LARBAUD **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Première épreuve

18 000

(9 000, 3 600, 2 700, 1 800, 900) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

La référence applicable dans ce handicap sera +29.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

20 partants maximum
Publication des poids, le samedi 14 août 9 h. 30

ENGAGEMENTS

Vendredi 20 août 2010 (suite)

Jeudi 12 août 2010 à 10 h 30

5371 PRIX THIBAUT DE SAINT PERN **2.400 m**
(Handicap divisé)
(E.)
Deuxième épreuve

16 000

(8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 12.500.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si cinq chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

20 partants maximum

Engagements dans la course n°5370

5372 PRIX DE LAPALISSE **1.800 m**
(A réclamer)
(G.)

13 000

(6 500, 2 600, 1 950, 1 300, 650) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 8.000 ou 12.000. **Poids : 56 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 12.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 1er mars de cette année inclus, reçu une allocation de 6.500 ou gagné une course E porteront 2 k. ; plusieurs allocations de 6.500 ou gagné plusieurs courses E, 4 k.

20 partants maximum

Forfaits :	Lundi 16 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Mardi 17 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Mardi 17 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mercredi 18 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Partants :	Mercredi 18 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mercredi 18 Aout 2010	10 h 30 Boulogne

Lundi 30 août 2010

ENGAGEMENTS

VICHY

semi-nocturne

0720 242

Pour toutes les courses de la réunion, les règles d'éliminations et de priorités sont celles applicables aux courses support de paris hors hippodrome

4115 PRIX DE SAINT-VOIR **3.500 m** **Lundi 23 août 2010** à 10 h 30
(Haies - Femelles)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 5.000 (victoires et places). **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4116 PRIX DU SYNDICAT D'ELEVAGE DE **3.500 m**
LA NIEVRE
(Haies)

22 000

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, reçu en courses de haies 12.000 (victoires et places). **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4117 PRIX DE RANDAN **3.900 m**
(Haies - Autres Que de Pur Sang - Mâles et Hongres)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu 5.000 (victoires et places). **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.500.

16 partants maximum

ENGAGEMENTS

Lundi 30 août 2010 (suite)

Lundi 23 août 2010 à 10 h 30

4118 PRIX DE DREUILLE **3.500 m**
(Haies)

21 000

(10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4119 PRIX PAVINO **3.900 m**
(Haies)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, reçu 16.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

16 partants maximum

4120 PRIX GRANDE COURSE DE HAIES **3.900 m**
DE VICHY
(Haies)

23 000

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

16 partants maximum

4121 PRIX JIVAGO DE NEUVY **4.300 m**
(Cross-Country)

20 000

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné trente cinq courses recevront 2 k.

18 partants maximum

Lundi 30 août 2010 (suite)**ENGAGEMENTS**

5478 PRIX FRANCOIS DE MALHERBE **2.600 m** **Lundi 23 août 2010** à 10 h 30
(Autres Que de Pur Sang - Cavalières et
Gentlemen-riders)
(E.)

15 000

(7 500, 3 000, 2 250, 1 500, 750) - dotation France Galop.
Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 et 5 ans**, n'étant
pas de race Pur Sang, nés et élevés en France, n'ayant pas
reçu une allocation de 6.000, cette année. **Poids : 64 k.**
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires
et places : 1 k. par 3.000 reçus cette année et par 6.000 reçus
l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières.

20 partants maximum

Forfaits :	Mercredi 25 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 26 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 26 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 27 Aout 2010	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 27 Aout 2010	10 h 30 Boulogne